

# Le gouvernement veut donner un nouveau souffle à la filière bio

**Agriculture** Un doublement des surfaces cultivées est envisagé d'ici à 2017

Un doublement des surfaces cultivées en « bio », 20 % de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective d'Etat et une enveloppe moyenne de 160 millions d'euros par an, d'ici à 2017 : ce sont les trois principales mesures affichées par le plan Ambition bio, présenté, vendredi 31 mai, par Stéphane Le Foll, le ministre de l'agriculture.

Reste à savoir si ce plan, très attendu, sera capable d'impulser une nouvelle dynamique. Car le marché du bio est à la recherche d'un deuxième souffle en France. Depuis le début de 2012, la croissance de la consommation de produits alimentaires bio ralentit. Le taux de progression a avoisiné les 6 % en 2012, contre 10 % un an plus tôt. Ce qui représente 4,17 milliards d'euros, soit 2,4 % du marché alimentaire global. Sachant qu'un quart des articles estampillés « bio » dans les rayons est importé, même si la part de l'origine française progresse.

Surtout, le flux des exploitations agricoles qui souhaitent se convertir aux pratiques les plus respectueuses de l'environnement, connaît un véritable coup d'arrêt. « Lorsque l'on évalue le plan Bio 2007-2012 [à l'initiative de Michel Barnier, le ministre de l'agriculture du précédent gouvernement], on constate un fort développement jusqu'en 2011 puis un net ralentissement », affirme Etienne Gangneron, éleveur et président de l'Agence Bio, chargée de la promotion de la filière.

Selon l'Agence, le cap du million d'hectares cultivés en bio en France a été franchi en 2012, soit une progression de 85 % en cinq ans. Cela ne représente encore que 3,7 % des terres agricoles dans l'Hexagone. Toutefois, en terme d'emplois, avec l'équivalent de 60 000 salariés dans les 24 425 fermes, le poids de la filière bio est plus important.

« La hausse des prix des produits de l'agriculture conventionnelle fait qu'il n'y a plus trop de différentiel avec le prix du bio. Cela explique la baisse de la demande de conversion des agriculteurs vers le bio depuis un an ou deux », estime



Une récolte de fraises à Trélevorn, dans les Côtes-d'Armor, en juin 2012. JEAN-CLAUDE MOSCHETTI/RÉA

M. Gangneron, qui ajoute : « Il faut un signe politique fort pour relancer la machine. Il faut redonner du sens au développement du bio. »

Sur le terrain, les agriculteurs engagés dans cette démarche débordent de passion. Ainsi, Bernard Poujol, installé depuis 2006, sur ses terres en Camargue. L'homme, qui a longtemps travaillé pour de grandes exploitations rizicoles, a décidé de se mettre à son compte avec son fils.

## Obstacles

Son objectif : prouver que la démarche bio peut être autant performante que la conventionnelle. Au Mas Neuf de la Motte à Saint-Gilles dans le Gard, des canards nagent au milieu des pousses de riz. M. Poujola eut l'idée d'importer une pratique japonaise, en faisant pâturer des canettes de race mularde. Elles sont friandes des mauvaises herbes qui font chuter les rendements des rizières et ont le bon goût de ne pas aimer les jeunes pousses de riz... Elles jouent le rôle de désherbants naturels, qui rap-

portent de l'argent, car les volatiles sont ensuite vendus.

L'expérience a démarré en 2011. M. Poujol ne cache pas les difficultés de l'exercice. En 2012, les renards ont décimé des canards, faisant chuter les rendements. Il espère que les améliorations du modèle apportées en 2013 lui permettront d'accroître les performances bien que, pour l'heure, la météo ne soit guère favorable.

A travers son expérience, M. Poujol met en exergue les obstacles rencontrés. L'absence d'écoute dans les centres techniques des filières : il a trouvé portes closes auprès du Centre français du riz. Ainsi qu'auprès des syndicats agricoles ou des centres de recherche. L'agriculteur camarguais a toutefois eu la chance de trouver deux chercheurs passionnés à Montpellier, l'un de l'Institut national de la recherche agronomique et l'autre du Centre de recherche agronomique pour le développement, qui l'ont accompagné. Pour lui, tout commence au moment de la formation, que ce soit dans les lycées

professionnels ou les instituts techniques.

La formation des acteurs agricoles, et le renforcement de la recherche font justement partie des axes du plan Ambition bio 2017. Le premier étant le soutien au développement de la production. Le gouvernement estime qu'entre les crédits européens et les aides d'Etat, l'enveloppe financière atteindrait 160 millions d'euros par an. A comparer aux 90 millions alloués en 2012. Des crédits qui doivent contribuer à la conversion et au maintien des exploitations.

Autre axe fort du gouvernement : la structuration de filières pour favoriser la collecte, la transformation et la commercialisation des produits, avec deux priorités, les grandes cultures et les oléoprotéagineux.

Le plan se donne aussi comme objectif de développer la consommation. En particulier dans la restauration collective d'Etat. Sachant que bio ne pèse que 2 % dans la restauration collective. ■

LAURENCE GIRARD